

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 8

Artikel: La société dans la Suisse romande
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La société dans la Suisse romande.

C'est sous ce titre que nous venons de lire les étranges réflexions qui suivent, sur les mœurs de notre Suisse romande, traduites de l'allemand de M. Schweichel. Nous ne connaissons pas cet auteur ; tout ce que nous savons, c'est qu'il est Allemand, et nous ne serions point étonnés d'apprendre qu'il est un de nos chers confédérés. Quoi qu'il en soit, si ses remarques sont vraies, nous comprenons parfaitement que les révisionnistes allemands sentent le besoin de nous civiliser un peu ; car, s'il faut l'en croire, les Vaudois ne sont que des piliers de cabarets, de cercles et de cafés ; des hommes que les passions politiques aveuglent et rendent injustes et intolérants à l'excès ; des hommes qui n'ont aucune vie de famille et qui font à la femme l'existence la plus amère : Les esclaves du sultan, la condition servile et humiliante des Chinoises, les superstitions de la religion de Brahma, qui imposent à la pauvre indienne la terrible obligation de se brûler sur la tombe de son mari, tout cela n'est rien, comparé au triste sort de nos malheureuses compagnes, et surtout de celles qui se marient à Morges.

Lisez plutôt :

« J'avais visité le château de Wulflens, et joui, du haut de la tour de Berthe, de la ravissante vue du Léman, avec ses gracieux côteaux et ses vignobles, s'élevant graduellement jusqu'au Jura, et sur les majestueuses montagnes de la Savoie, couronnées par le Mont-Blanc. Plein des sensations éveillées par cette nature grandiose, j'entrai, à mon retour, dans l'église de Morges, dont la porte était ouverte. On y célébrait justement un mariage. L'église calviniste n'a, comme chacun le sait, point d'autel et ne tolère point de dérangements et aucune image ; ainsi l'ecclésiastique était debout dans la chaire, élevé au-dessus des époux qu'il allait bénir et qui avaient pris place sur le premier banc du temple. Les bancs voisins étaient occupés par les nombreux conviés. Le jeune couple était, comme je l'appris plus tard, venu de la capitale du canton, où l'épouse possédait un commerce florissant. On ne doit pas s'étonner de ce qu'on ait choisi la petite ville de Morges comme lieu de la cérémonie, car c'est une coutume générale, dans la Suisse romande, de ne point fêter les noces dans le lieu de domicile des fiancés. La parure de l'épouse se distinguait de celle qui est en usage en Allemagne, en ce qu'au lieu de la couronne de myrthe, une couronne de

fleurs d'oranger s'enlaçait dans sa chevelure d'ébène. Sous cette couronne, un pâle visage s'inclinait craintivement à terre. Un grand voile blanc enveloppait presque entièrement l'épouse. La maison de Dieu elle-même manquait tout à fait d'une parure de fête : point de fleurs, aucune branche de pin n'avait été semée sur le chemin. Un terrain nu, des parois blanchies et nues tout autour ! Une lumière vive mais froide remplissait le lieu dans lequel l'ecclésiastique planait sur sa chaire comme un corbeau sur son nid. Et ce que ce dernier allait annoncer était peu de nature à relever le cœur effrayé et découragé d'une jeune fille. — Permettez, M. Schweichel, vous faites erreur, les corbeaux se trouvaient plutôt dans l'église d'une autre confession. Réd.

La jeune femme devait toujours être une infatigable et active ménagère, et ne jamais broncher dans son obéissance aveugle envers son mari, car il est son seigneur, et, aussi élevé que Christ l'est au-dessus de l'humanité, aussi haut est placé l'homme au-dessus de la femme. En revanche, l'homme devait travailler et agir pour nourrir femme et enfants, il devait prier souvent avec elle, la maintenir dans le vrai christianisme, et, par son intelligence plus élevée, l'avancer et l'affermir de plus en plus dans la religion.

Sous ces conditions seulement, Dieu bénissait leur union.

Les époux répondirent, par une muette révérence, aux questions prescrites par la loi. On n'échangea pas d'anneau. Une longue prière du pasteur, termina la cérémonie. Les jeunes époux se tendirent la main avec un muet sourire. La fiancée était pâle comme la mort. Les parents et les amis s'empressèrent autour du jeune couple. Toute la société tira alors sa bourse, mit un don dans le tronc à l'entrée de l'église et défila par paires dehors, au soleil, dont les rayons se jouaient chauds et dorés sur la place.

Au soleil ! — Existait-il un soleil dans la vie à la rencontre de laquelle marchait la jeune femme ? Le sien n'avait-il peut-être pas été éteint pour toujours par les gouttes glacées dont le discours du pasteur venait de l'arroser ? Sa frayeur, la pâleur de son visage me le firent craindre, et seul, je restai debout, triste et frissonnant dans la maison de Dieu.

Point de poésie, point d'amour, rien que travail et obéissance ! Pauvre femme.

Depuis ce jour, des années se sont écoulées, j'ai assisté à mainte noce, et toujours la même condam-

nation des femmes à l'esclavage domestique fut décretée. A l'homme seul appartiennent de droit, dans la Suisse romande, la vie et la liberté. La femme n'y devient jamais indépendante, même si les liens du mariage ue l'enchaînent pas. Lui manque-t-il un mari, la loi lui donne un tuteur jusqu'à la fin de ses jours.

Cette apparition anormale dans une forme de gouvernement aussi libre, que l'est celui de la Suisse romande, s'explique par le principe fondamental sur lequel Calvin bâtit sa théocratie. D'après ce principe, Dieu choisit ou rejette, sans que l'homme y concoure ou puisse y concourir par ses vertus ou ses vices : car la prédestination décide, et celui que Dieu a choisi est vertueux par cela même; celui qu'il a rejeté est irrévocablement voué au péché, sans que repentir, prières ou bonnes œuvres puissent l'aider à rentrer en grâce auprès de son créateur. En conséquence, celui qui jouit de la liberté, se considère comme y étant prédestiné, que ce soit dans l'Eglise ou dans l'Etat, dans la politique ou dans la société; et cette société porte encore l'empreinte du cachet que son réformateur lui a imprimé; comme de son temps, l'homme est encore dans sa famille, en même temps despote absolu et prêtre.

On ne pourra, par conséquent, pas prétendre qu'un être si élevé, tienne la femme pour sa digne compagne, amie ou associée. Conformément à ce principe, le Suisse romand passe le moins de temps possible auprès de sa femme et de sa famille. Il croit avoir assez fait, si, par son travail, il leur a fourni les moyens de vivre d'une manière convenable. Il continue, quoique marié, sa vie de garçon. Les heures de loisir appartiennent au cercle ou au club, et les clubs sont des massues qui écrasent tout ce que l'Allemand nomme sociabilité. Il existe d'innombrables cercles ou clubs de cette espèce qui concourent au même but, celui de pouvoir s'entretenir éloigné des femmes.

On peut là, sans égard, dire un mot, fumer, boire, jouer ou consommer une friandise, que l'argent mesuré du ménage ne permet pas à la femme de présenter à la table de famille. Le principe fondamental de ces sortes d'associations est la politique. Le *jeu* est une bannière politique, quel que soit le nom qu'il porte. Tout est parti, et la vie des hommes entre eux n'est vraiment pas le moyen d'adoucir les passions. On a, peut-être, par la voie des affaires, par une même tendresse dans les arts ou les sciences, appris à s'estimer; une élection, un projet de décret, une mesure du gouvernement sur laquelle on a des opinions différentes, bouleversent tout, et chacun ne voit plus dans l'ami d'hier qu'un ennemi, et regarde comme son plus saint devoir de le combattre à vie ou à mort.

On n'achèterait pas, pour tous les trésors du monde, quelque chose, pas même un cigare, chez un marchand qui appartient à une autre faction politique ; on ne ferait pas travailler chez un pareil artisan ; on ne prendrait dans un tel restaurant pas une tasse de café. Enflammé de cette haine, on ne craint pas de décrier des artistes et des savants,

que tout le monde apprécie, et de les rabaisser verbalement et par écrit, au rang de misérables bouilleurs ; d'accuser un ecclésiastique plein de droiture et de franchise, de jésuitisme, ou de flétrir d'honorables marchands du nom de « faux banque-routiers. » Plus d'un père a déjà forcé son fils à quitter la maison, parce qu'il refusait une voix à son candidat. « Et ceci, » dit M. Marc-Monnier, dans son mémoire : *Genève et ses poètes libertins* (Revue suisse, avril 1857). » Et ceci n'est pas une exception, c'est une règle générale, on peut dire universelle ; car ceux qui ne partagent pas cette ridicule politique, sont traités par tous les partis comme des lâches.

Quelle vie mènent, pendant ce temps, les femmes ? Que l'écrivain sus-nommé parle pour moi. Il s'appuie sur des observations faites dans sa patrie, le canton de Genève, mais elles peuvent aussi bien s'appliquer à Vaud et à Neuchâtel. Il dit : « Et pendant que les hommes nourrissent au cercle ces beaux sentiments, les femmes dédaignées et enlaidies par la solitude, sont à la maison, assises dans des chambres sans ombre de poésie, et tricotent ou brodent, selon leur caste, comme les esclaves payennes avant Jésus-Christ. Elles nourrissent la sainte œuvre de l'ennui en lisant beaucoup de ces petits livres piétistes, importés d'Angleterre ou d'Amérique. Elles se réunissent en société de tricotage ou de couture pour les pauvres : foyers de commérages où la calomnie est inventée et préside aux bonnes œuvres. Elles vivent au sein du mariage comme de vieilles filles. Les plus éclairées étanchent la soif de leur curiosité en se précipitant tête première dans une science quelconque ; elles font très-bien en cela, mais elles ne le cachent pas, et c'est ce qui les rend insupportables. Celles qui ont un peu d'éducation littéraire, traduisent ces petits écrits américains qui font le bonheur des libraires et la perte de notre littérature. »

M. Marc-Monnier a oublié une de leurs occupations : les réunions religieuses où l'esprit de coterie et d'intolérance est nourri aussi bien que chez les hommes en politique.

Le manque de vie de société se montre dans le zèle avec lequel les dames courrent aux concerts ou aux lectures publiques. Dois-je encore ajouter que la grande fréquentation de l'église a là-dedans aussi un peu sa cause ? Eh bien ! oui, ce manque de société y contribue un peu, malgré le profond sentiment religieux qu'on trouve ordinairement dans les Suisses. Eglise, concerts, lectures publiques, offrent la seule occasion de se montrer et de voir en dehors de la maison, de communiquer avec l'autre sexe, et d'animer la solitude de la maison de souvenirs, peut-être d'idées et sans doute de rêves. C'est là que les sentiments longtemps refoulés ont le droit de se faire entendre.

Les prétendants au trône de France.

On lit dans le *Charivari* :

Vous avez vu aux quatrièmes pages des journaux ces charlatanesques annonces où des batteurs de